

gent sur une période assez longue, pour leur faire acheter chez nous du blé qu'ils vont manger dans les 24 prochains mois.

On donne des millions de dollars à la France pour qu'elle fasse construire des navires chez nous.

Pour relancer l'économie, on a subdivisé le Canada. On l'a divisé en zones «spéciales», en zones désignées. Avec d'autres, je me suis rendu, l'an dernier, au Manitoba et en Saskatchewan, et la majorité des gens que nous avons rencontrés croit fermement que, s'il y a crise économique dans les provinces de l'Ouest, c'est parce que le premier ministre, qui est Canadien français, a versé tout l'argent au Québec. C'est ce qu'on pense là-bas.

Dans les provinces Maritimes, la même situation prévaut. En ma qualité de membre du comité des transports et des communications, j'ai eu l'avantage de me rendre dans cette partie du pays, et les mémoires qui ont été présentés à cette occasion par les Chambres de Commerce et les divers corps intermédiaires, ainsi que par les autorités de plusieurs villes, se terminent à peu près tous par une phrase bien particulière, savoir:

«Messieurs du gouvernement, vous nous maltraitez parce que nous sommes loin de la capitale, et nous savons que le Québec n'accepterait pas cette situation.»

Alors, monsieur le président, pour les citoyens des provinces Maritimes, comme pour ceux de l'Ouest canadien, le Québec est très bien traité. Il est favorisé, mais il sait bien que pour plusieurs de ses citoyens, les problèmes financiers existent aussi.

A travers tout cela, le gouvernement canadien a mobilisé des groupes assez importants pour analyser la situation. Parmi ces organismes, citons le Conseil économique du Canada qui, en décembre 1964, nous présentait un premier rapport intitulé *Objectifs économiques du Canada*.

Le deuxième exposé annuel du même organisme a été publié au mois de décembre 1965, sous le titre *Vers une Croissance économique équilibrée et soutenue*.

Au mois de novembre 1966, un autre rapport sur le prix de la productivité et l'emploi a été publié.

Au mois de septembre 1967, une analyse du Conseil économique du Canada, intitulée *L'Économie canadienne des années 60 à 70*, a été publiée.

Au mois de septembre 1968, une autre analyse a été publiée sous le titre *Défi causé par la croissance et le changement*.

Au mois de septembre 1969, on publiait un autre rapport en vue de faire connaître les perspectives canadiennes pour 1975.

Monsieur le président, étant donné que toutes les analyses faites par le Conseil économique du Canada n'ont rien apporté qui vaille jusqu'à ce jour, ses membres en sont rendus à faire des propositions pour 1975.

Monsieur le président, sans les connaître, je suis persuadé que si les responsables du Conseil économique du Canada font des commentaires sur les prochaines années, c'est tout simplement parce qu'ils savent qu'ils ne seront plus là à ce moment-là.

L'étude n° 17 du Conseil économique du Canada était présentée au mois de novembre 1967, sous le titre *Les cycles économiques du Canada*. A la page 25 de ce rapport, on peut lire, et je cite:

L'identification du cycle de «référence» est fondée sur la tenue d'ensemble indiquée par les «sommets» et les «creux» des «cycles particuliers»...

Un peu plus loin, on peut lire:

La période entre le creux ou le point le plus bas d'un cycle de référence et le sommet ou point supérieur de retournement est généralement appelée «expansion». La période entre un sommet et le creux suivant est dite période de «contraction».

A la page 23 du même rapport, monsieur le président, on trouve quelque chose de fantastique, et je cite ce que ceux qui l'ont rédigé disent:

En durée, les cycles économiques peuvent varier de plus d'une année à dix ou douze ans;

Monsieur le président, après la lecture de ce rapport, on peut affirmer que les économistes du Pharaon dont parle la Bible étaient plus sûrs de leur affaire que ceux qui entourent aujourd'hui le premier ministre. On se souvient que le Pharaon avait été averti qu'il y aurait sept années d'abondance après sept années de disette. C'était clair.

Aujourd'hui, au Canada, pour justifier la rareté qui existe face à l'abondance, les économistes ne prennent pas de chance. En effet, les économistes qui entourent le premier ministre déclarent, dans leurs exposés, que:

... les cycles économiques peuvent varier d'une année à dix ou douze ans;

Monsieur le président, si l'on cherche à faire disparaître la misère, l'indigence et l'insécurité au sein de la population canadienne, il faut prendre certains moyens à cet effet. Ces moyens sont nécessairement quelque chose d'un peu différent de tout ce qui se fait actuellement et qui a conduit la population dans cet état de déséquilibre dont nous parlons et que nous voulons corriger.

Pour sortir des sentiers battus, monsieur le président, il faut reconnaître que la situation n'est pas la même qu'il y a 75 ou 100 ans. Il faut reconnaître qu'à la suite du phénomène de la révolution technique, l'homme, comme travailleur, est de plus en plus remplacé par la machine. Quiconque considère les progrès des machines dont le nombre croît avec une rapidité de plus en plus grande, doit logiquement conclure que notre civilisation se dirige vers l'établissement d'un régime où, d'une part, le travail humain tend à diminuer sans cesse pour être remplacé par la mécanique et, d'autre part, où la production tend à augmenter d'une façon presque illimitée.

Or, ces deux conséquences logiques du «machinisme» sont, dans l'état actuel du système économique, totalement inconciliables.

L'homme ne peut se procurer des produits—même s'ils existent en quantité énorme—qu'en travaillant, mais, en même temps, la machine lui enlève son travail, d'où le cycle infernal des crises économiques, du chômage et, hélas! des guerres qui trouvent là une de leurs causes profondes.

• (2030)

C'est en temps de paix que se reconnaissent plus facilement les victimes du système actuel, car toute la production est dirigée vers la consommation ordinaire.

Étant donné que les travailleurs sont de moins en moins appelés à participer à la fabrication des produits, il s'en suit qu'il y a de moins en moins de produits vendus, alors que l'on compte de plus en plus de chômeurs.

Il n'y a donc qu'un moyen de s'en sortir, c'est d'échapper à la loi économique qui veut que tout produit ait une valeur vénale et reconnaître que certains peuvent être dévalorisés, c'est-à-dire donnés gratuitement.

Des voix: Ça s'en vient!

M. Godin: Le minimum vital s'impose. Notre pays possède et possédera de plus en plus de moyens de vivre impensables à l'époque de la charrue tirée par des bœufs.